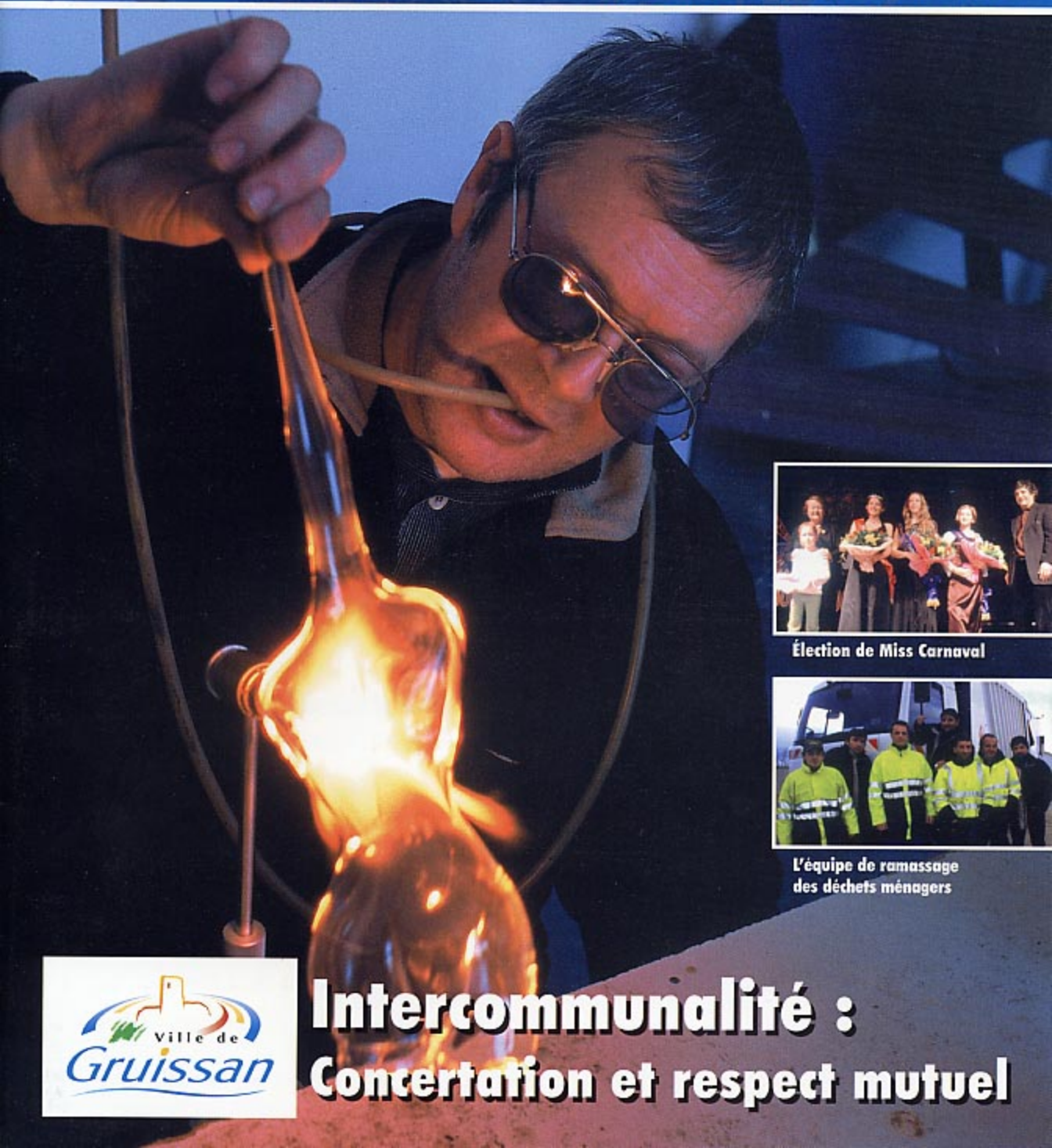


Lo Grüßs@not

MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Élection de Miss Carnaval



L'équipe de ramassage
des déchets ménagers



**Intercommunalité :
Concertation et respect mutuel**

Gruissan solidaire des plages de l'Atlantique

Chaque jour, l'épave du « Prestige » dégouline sa macabre cargaison dans les flots atlantiques.

Le scénario est malheureusement bien « rodé ». Les plaques de fuel, poussées par les courants et les vents, finissent leur course dans le Golfe de Gascogne et sur les côtes du Pays Basque et de l'Aquitaine.

A la demande de l'Etat, Gruissan a décidé d'apporter son aide aux communes qui luttent pour la propreté de leurs plages et du littoral Atlantique.

Deux agents communaux, Christophe Masson et Bruno Perez, se sont portés volontaires pour dépolluer les plages souillées.

Un matériel adapté a été convoyé sur Cap Breton.

A la fin du mois de février, la cellule Polmar, qui coordonne la lutte contre la Pollution Marine, fera un bilan des actions de nettoyage et des besoins.

En fonction de ses demandes, cet effort de solidarité sera renouvelé



Didier Codorniou, à côté de Jean-Michel Ay, a tenu à assister aux préparatifs. À droite Bruno Perez, agent volontaire

ou pas pour un mois supplémentaire. Ce geste fort fait suite à l'aide matérielle apportée aux communes inondées de Cuxac-d'Aude, Raissac d'Aude, Villedaigne et Ferrals des Corbières en 1999.

En septembre 2002, un 4x4 et 2 agents communaux avaient participé au soutien des départements du Gard et du Vaucluse durement éprouvés par les inondations.

Communiquons en temps réel !

« Lo Grussanot » a une adresse E-mail :
Lo.grussanot@ville-gruissan.fr

Quelques chantiers en cours ...



Place des Menhirs
Réfection d'autobloquants



Rue de l'Astrolabe
La broyeuse de végétaux en action



Résidence les Occitanes
Réparation de l'écoulement des eaux pluviales

p. 4 / Conseils de Quartier

Le Conseil de Quartier
Village Boulodrome

p. 5 / Vie municipale

Le budget instrument
primordial de la gestion
municipale

p. 6 - 9 / Dossier

L'intercommunalité
en œuvre

p. 10 / Culture-Jeunesse

Miss Carnaval
Battle Hip-hop

p. 11 / Vie socio-économique

Souffleur de verre :
le feu de la passion

Photo de couverture :

Philippe Merloz, souffleur de verre

Directeur de publication :
Didier CODORNIU

Rédacteurs en chef :
André SANZ, Daniel NOUVEL

Comité de rédaction : Henri SELIG,
Sandrine TINE, Chantal VAQUIE,
Jean-Michel CROS, Nicolas VITOSKY,
Stéphane POVILLON, Pierre SALENÇON

Crédit photo : Mairie de Gruissan, MJC.

Mairie de Gruissan :

Tél. 04 68 75 21 21 Fax 04 68 75 21 33
www.ville-gruissan.fr

Conception, réalisation :
Outline Communication

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers amis,

Ce début d'année est riche d'une activité intense pour notre commune.

L'intercommunalité qui se met en œuvre est porteuse d'une culture de gestion différente.

Ainsi, la communauté d'agglomération prend ses marques. Elle apprend à fonctionner dans la concertation et le respect mutuel. C'est le fondement même d'une démocratie.

Le projet du Parc Naturel de la Narbonnaise est relancé sur la base des conditions de fonctionnement et de représentativité que nous avons défendues.

Le dialogue avec les « Forces Vives » de Gruissan est bien engagé.

Il conditionnera la décision finale du conseil municipal.

Enfin, l'acte essentiel de la vie municipale, le budget primitif, sera voté le 18 février par le Conseil Municipal.

Là aussi, nous continuerons sur la voie que nous nous sommes tracés.

La population sera informée sur ce budget ainsi que sur les principaux projets pour 2003.

Pour ce faire, je vous donne rendez-vous aux 3^{èmes} Rencontres Citoyennes qui se dérouleront au Palais des Congrès le 21 février prochain.

A très bientôt.

Votre Maire
Didier CODORNIU

L'activité de votre Maire

Janvier

- 30** : Comité Départemental du Tourisme. Parc Naturel de la Narbonnaise (PNR) rencontre avec M Laniessie. Municipalité, budget communal
- 31** : Conseil Général. M Bonnafous, président Chambre des Métiers pour Phare Sud.

Février

- 03** : Réunion sécurité Police Municipale. CAN (Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise) : Bureau, Conseil des Maires.
- 04** : CAN : écoles de musique. Municipalité, intervention de M Laniessie (PNR).
- 06** : Mission littoral, requalification des stations. Rencontre syndicale CGT. PNR, rencontre avec Prud'Homie, Acca, Diane, Agalif, Etan, viticulteurs et Domaines.

- 07** : Services techniques. Commission Finances.
- 10** : CAN : pistes cyclables, Conseil des Maires. PNR, rencontre avec les Conseils de Quartier.
- 11** : Commission finances. PNR, rencontre avec Conservatoire de ND des Auzils, GRASG, SNSM, Groupe spéléo, Amis du Pech Maynaud, LPO, Artisans. Municipalité, intervention de M Gibert, architecte conseil
- 12** : CAN : commission environnement.
- 14** : AG conseils de quartier, préparation.
- 17** : CAN : commission communication, Bureau et Conseil des Maires.
- 18** : CAN : station d'épuration. Conseil Municipal, vote du budget.
- 21** : 3^{èmes} Rencontres Citoyennes. Conseil Communautaire.



Conseils de Quartier

La composition du Conseil de Village Boulodrome.

Elu référent : Michel Carel

Elue suppléante : Chantal Vaquié

Membres :
Fabien Graulle
Michel Fons
Jean Marie Seguy

Les permanences

Deuxième jeudi du mois de 17h à
19h à l'Espace socioculturel

Tél./Fax : 04 68 49 10 37

Les récents travaux ...



Panneau du Conseil de Quartier



Evacuation des eaux pluviales

Assemblée générale des Conseils de quartier

Jeudi 20 mars à 18h00 au Palais
des congrès aura lieu l'Assemblée
générale des Conseils de quartier.

La démocratie participative au quotidien

Grand angle sur...

Le Conseil de Quartier Village Boulodrome

De gauche à droite : Michel, Jean-Marie, Fabien et Chantal

Accompagnés de leurs élus référents, les délégués du Conseil de Quartier Village Boulodrome, Jean-Marie et Fabien, nous font admirer la vue sur l'étang et les flamands roses.

Ils nous livrent, avec enthousiasme, leurs impressions après 18 mois de fonctionnement.

Comment se présente votre quartier ?

C'est un quartier de vie. La cave coopérative, le Palais des congrès, l'Espace socioculturel, le boulodrome et la Place du moulin sont autant de points essentiels d'activité, de rencontre et même de fêtes. Nous sommes sensibles à ce dynamisme et nous souhaitons l'encourager à travers notre action.

Quelle est donc votre action ?

Elle s'exerce à travers les permanences, que nous organisons toujours en présence de Chantal ou Michel (nos élus référents). Nous recevons de 8 à 10 personnes. C'est le fruit d'un travail quotidien. Avant chaque permanence nous invitons, par un tract dans les boîtes à lettres, les riverains à venir nous retrouver à l'Espace socioculturel. Jean-Marie nous avoue tout de même

« on m'aborde souvent dans la rue ».

De plus nous passons régulièrement sur le terrain pour observer, écouter les besoins mais aussi pour vérifier que les travaux demandés ont été réalisés.

Grâce à notre nouveau panneau de quartier nous aurons un rôle important à jouer dans l'information de la population.

Quels sont vos souhaits à court terme ?

Un important projet a été mis en place avec la commission extra municipale « Handicapés », de nombreux travaux sont à faire. C'est une priorité pour nous. Mais nous organisons aussi un repas de quartier au mois de juin ouvert à tout le monde.

Quels enseignements tirez-vous de cette expérience ?

Nous pourrions les résumer en 3 termes : satisfaction, convivialité et bénévolat. Satisfaction dans les rapports humains et le travail accompli. Nous privilégions la convivialité pendant les permanences. Etre délégué représente un investissement personnel important mais nous en retirons beaucoup de plaisir.

Démocratie participative, le citoyen au cœur du débat

En septembre 2001, la municipalité mettait en place les Conseils de quartiers. Cette première dans l'Aude est une réussite. A travers tous les délégués de quartier, la vie municipale s'est enrichie d'un dialogue permanent avec les citoyens. Henri Selig, coordonnateur des quartiers, est assisté depuis octobre 2002 par Brigitte Gaubert. Brigitte centralise les demandes des délégués et renforce les liens entre les services municipaux et les Gruissanais. Elle complète efficacement l'ensemble des moyens mis en œuvre : locaux et matériels, réunions hebdomadaires et espace réservé dans votre journal.

Prochainement un logiciel, réalisé sur mesure, permettra de traiter efficacement les

demandes et leur suivi.

La loi sur la démocratie de proximité votée en février 2002 a conforté la municipalité dans son action. Chaque mois nous vous proposerons dans le cadre de ce grand chantier citoyen, un article de fond sur la démocratie participative.



Henri et Brigitte découvrent le nouveau logiciel des Quartiers



Vie municipale

Les prochains rendez-vous

3^{ème} Rencontres Citoyennes

21 février à 18h00 au Palais des congrès.
Le Maire et le Conseil municipal présenteront aux Gruissanais et Gruissanais le budget et les principaux projets pour 2003.

Hommage à Charles Trenet 2^{ème} édition

22 février à 20h30 au Palais des congrès. De nombreux artistes interpréteront des chansons du « fou chantant ». Cette soirée sera animée par Bruno Perren, la Chorale de Gruissan, la Chorale de Portel et le Réveil Gruissanais.

Carnaval

2 mars. Le Comité des fêtes organise le carnaval. Au programme :

- 10h45, 5 Bandas et le Réveil animeront le village et le port.
- 12h00, tous les musiciens se rejoindront place Gibert.
- 15h00 départ de la cavalcade. 8 chars accompagnés des musiciens feront le tour du village.
- 17h00 en fin de cavalcade, « Carnaval » sera brûlé place du Moulin.

Apéritif, petite restauration et bal clôtureront cette journée.

Vide-grenier des Crapahuteurs

8 mars de 10h00 à 17h00 Place des Jeux aux Ayguades, proche de la résidence « Îles du Soleil ». L'association « Les Crapahuteurs » organise un vide-grenier.

Premier salon animalier de Gruissan

8 et 9 mars de 10h00 à 19h00 au Palais des congrès. Cette manifestation est dédiée à toutes les espèces animales domestiques et sauvages. Ce salon est ouvert à tous ceux pour qui l'animal est un métier ou une passion. Il s'adresse à un très large public. Il se veut aussi une vitrine des produits régionaux avec son marché gourmand. De nombreuses animations ludiques et sportives seront proposées, ainsi que des expositions à thèmes et des conférences.

Grand prix cycliste de la ville de Gruissan

Le dimanche 23 mars.



La commune qui bouge

Coup de Zoom sur...

Samеди 25 janvier, les élus et les administratifs « planchent » sur le projet de budget 2003

Le budget, instrument primordial de la gestion municipale.

Le samedi 25 et le jeudi 30 janvier, les élus ont débattu sur le budget primitif 2003.

Ces réunions de travail font suite aux travaux préparatoires de la commission des finances mais aussi au travail de réflexion engagé dès 2001 par la municipalité.

L'audit a, dans un premier temps, permis de dresser l'état des lieux des finances municipales. Une tendance « lourde » se dégageait, à savoir une progression plus rapide des dépenses de fonctionnement par rapport aux recettes.

C'est ce que les financiers appellent un « effet de ciseau ».

Le séminaire de réflexion, engagé en juillet 2002 et poursuivi en octobre et novembre, a permis d'affiner la programmation des investissements à court et moyen terme.

En décembre et janvier, il s'est agi de mettre en adéquation les possibilités de financement en regard des projets. Avec une donnée nouvelle qui est la mise en place de la communauté d'agglomération.

Le budget, voté le mardi 18 février à 18h, sera présenté à la population le vendredi 21 février au Palais des Congrès dans le cadre des « 3^{èmes} Rencontres Citoyennes ».

Brèves

Un an déjà !

Lo Grussanot fête son premier anniversaire. L'actualité grussanaise est riche, votre mensuel d'informations municipales en est le témoin. Cette première année a permis de mettre en évidence un besoin d'information de proximité, de transparence et d'identité locale.

- Le principal intérêt de votre bulletin municipal est la diffusion d'informations pratiques et de proximité permettant de vivre Gruissan au quotidien.
- La municipalité a fait le choix d'une ligne éditoriale jouant sur la transparence à l'égard des décisions de gestion.
- Lo Grussanot participe à la construction d'une appartenance communautaire. Il doit jouer le rôle de vecteur d'intégration pour les nouveaux arrivants.



Au cours du premier semestre, vous serez consultés à travers une enquête. Les résultats de ce sondage seront essentiels pour continuer à répondre à vos attentes.

De plus, la rédaction est ouverte à vos suggestions, que vous pouvez lui faire parvenir par courrier (Service communication) ou par email (lo.grussanot@ville-gruissan.fr).

Galette des rois au Soleilhas le 17 janvier



Parmi les têtes couronnées, Aurélia et Coralie dégustent la galette du Chef

Gruis-sang : offrir son sang

L'association Gruis-Sang s'est dotée d'un nouveau bureau.

Président : René Chandioix

Secrétaire : Anno-Laure Carrique

Adjointe : Martine Jouin

Trésorier : Gérard Urso

Adjointe : Liliane Gilloz

Membres : Odette Chandioix, Christine Peyre, Antoine Pflumio, Léonard Starck, Monique Theriaud.

La prochaine collecte de sang aura lieu le jeudi 6 mars au Palais des Congrès.



Dossier

L'intercommunalité a fait un pas décisif en ce début d'année. La communauté d'agglomération de la Narbonnaise (CAN) a vu le jour. Le Syndicat intercommunal de Cohérence Territoriale (SYCOT) a été installé. Il doit mettre en place le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Le Parc Naturel Régional est relancé. Sur ce dossier, la concertation avec les « forces vives » de Gruissan est en cours. Depuis le 1^{er} janvier, l'intercommunalité se vit au quotidien pour les agents du service de ramassage des ordures ménagères. Ce service relève de la compétence de la CAN. Ses agents jouent un rôle discret mais ô combien utile pour la qualité de notre environnement. C'est à eux qu'échoit le rôle de collecter, par tous les temps, les déchets domestiques de notre commune.

L'Intercommunalité

Des agents au service de notre cadre de vie

Dans la froidure du mois de janvier, la tramontane ne faiblit pas.

Il est 6 h. Instinctivement, les six silhouettes des deux équipes de ramassage se recroquevillent en rejoignant les deux camions-bennes qui s'enfoncent dans la nuit.

Des gestes cent fois répétés

Une équipe part vers le village, l'autre vers les Ayguades.

Commence alors « un manège » ininterrompu. A chaque point de collecte, le camion s'arrête. Deux agents s'en détachent rapidement et tirent les containers jusqu'au mécanisme qui les basculera dans la benne... Avant de les ramener à leur place.

Au roulage, les deux « rippeurs » sont sur le marchepied, les mains accrochées à la rampe de sécurité.

Un faisceau électronique limite la vitesse du camion à 30 km/h maximum.

Une équipe soudée pour une meilleure sécurité

Tout doit être bien réglé. Une véritable complicité lie les deux « rippeurs » et le chauffeur.

« Le chauffeur doit être très attentif avec une conduite souple pour amortir les mouvements du camion » précise Daniel.

« En saison, tout se complique à partir de 10 h. Un piéton ou un 2 roues peut surgir à tout moment ».

De plus, le chauffeur doit garder un œil sur les « rippeurs ».

Prochainement, une caméra permettra de voir tout l'arrière du camion.

Témoins des « incivilités » quotidiennes

Christophe, le deuxième chauffeur lance « dans le village, les véhicules garés en coin de

rue ou en chicane nous bloquent ».

Autant de manœuvres supplémentaires, d'attente et de temps perdu.

Les « rippeurs » découvrent d'autres « pépins » en direct, « parfois, c'est une roue de container qui est bloquée, ou carrément cassée. Là un sac est posé à même le sol ».

Soudain, un container crache des cendres grises dans la tourmente.

« Quand j'ai vu les cendres dépasser la cabine, j'ai compris que les collègues avaient « morflé ». Et ça arrive souvent en hiver » commente Christophe. « Pourtant, c'est interdit les cendres dans les containers » insiste Christian, un « rippeur ».

« L'été, il nous est même arrivé de récupérer des vidanges de camping-car » surenchérit Louis.

S'adapter au rythme de la station

En saison haute, ce sont 5 équipes qui « tournent » avec une équipe de remplacement pour assurer les week-ends et jours fériés.

« A la tournée des Chalets, j'ai compté jusqu'à 140 containers » précise Louis.

Mais pour Christian, c'est entre mai et juin que le travail est le plus lourd.

« On tourne à deux équipes mais les touristes sont de plus en plus nombreux et les volumes de déchets augmentent sérieusement ».



De gauche à droite : Louis Masdeville, Christian Monier, Eric Danais, Christophe Garcia, Franck Poczni, Daniel Maurice et René Boutet (chef d'équipe)

en œuvre

Le passage à « l'agglomération »

La tournée s'achève aux alentours de 11 heures, entrecoupée d'une pause-déjeuner de 20 minutes. Le passage à « l'agglomération » est au centre des conversations.

Le premier bulletin de paye du mois de janvier est inchangé par rapport à décembre 2002 en dehors des astreintes*.

Pour les tenues et les gants, « on était bien équipés à Gruissan. J'espère que ça continuera avec l'agglomération » s'interroge Louis.

En route pour la décharge de Lambert.

Mais la journée de travail n'est pas finie pour autant.

Reste à aller vider les camions à la décharge de Lambert, près de Narbonne.

Dès l'entrée, chaque camion est pesé.

Six tonnes, c'est dans la moyenne actuelle ! L'été, les autres communes connaissent aussi une « montée en puissance », les camions s'agglutinent au pied de la décharge. Alors, l'attente peut durer plus d'une heure. Avec les aléas de la circulation, l'heure de retour au bercail se prolongera jusqu'à 15 heures.

Le chemin glissant qui serpente au milieu des collines de déchets nauséabonds donne la mesure d'une des conséquences visibles et sensibles de notre société de consommation. Quant aux agents de Gruissan, ils repartiront demain matin faire leur tournée.

Parce que le service doit être assuré et qu'ils en sont responsables. Dans la discrétion de l'aube et pour notre confort de vie !



7h16 : Christian et Louis accrochent un container au mécanisme de levage

* Les avantages acquis seront prochainement compensés par le conseil communautaire, notamment à travers le régime indemnitaire.

L'Intercommunalité en œuvre

La Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise (C A N) a été créée par Arrêté Préfectoral du 26 décembre 2002.

C'est le lundi 6 janvier 2003 que la CAN a été officiellement installée.

1) Organisation administrative

Le Conseil communautaire

Il se compose de 71 délégués représentant les 18 communes de la CAN.

Le conseil communautaire est l'organe délibératif de la CAN.

Le bureau

Le bureau est constitué d'un Président et de 13 Vice-présidents qui exercent les délégations attribuées par Arrêté du Président en date du 14 janvier.

Il exerce une délégation du Conseil Communautaire sur les domaines de gestion courante.

Le Comité des Maires

Il joue un rôle consultatif et permet à chaque maire de faire valoir la position de sa commune.

Les commissions

3 commissions permanentes ont été mises en place :

- Finances / Affaires administratives / Politique contractuelle et Habitat.

Président : Michel Moynier.

- Economie / Formation / Enseignement supérieur / Tourisme et équipements culturels.

Président : Didier Codorniou.

- Transports / Infrastructures de communication et de l'environnement

Président : Gilbert Pla

Le Conseil de Développement

Composé de 61 membres représentant la société civile.

Il se décompose en 6 collèges.

Economie (9 membres), Tourisme (6 membres),

Formation/Enseignement supérieur/Recherche (8 membres), Syndicats (8 membres), Associations (24 membres), Personnalités (6 membres).

Le Conseil donne son avis sur le projet de développement. Il est le lieu d'expression des connaissances et pratiques socio-économiques locales.

2) Les compétences

- **Obligatoires** : Développement économique, Aménagement de l'espace communautaire, Equilibre social de l'habitat, Politique de la ville.

- **Optionnelles** : Voirie communautaire / Eau / Assainissement / Collecte Tri et Traitement des déchets / Equipements culturels et sportifs.

- **Facultatives** : Pompes Funèbres / Aires d'accueil des gens du voyage / Fourrière automobile / Fourrière Animale.



Dossier

Le Bureau

Président : Michel Moynier
13 Vice-Présidents (8 pour le rural et 5 pour Narbonne) :
 Gilbert Pla (Coursan),
 Françoise Dubourdiou (Narbonne),
 Didier Codomiou (Gruissan),
 Robert Déjean (Narbonne),
 Aimé Laffon (Marcorignan),
 Irène Benard (Narbonne),
 Alain Sablairol (Fleury),
 Ange Mandelli (Narbonne),
 Louis Molveau (Cuxac-d'Aude),
 Yvette Barbanson (Narbonne),
 Bernard Géa (Montredon),
 Louis Vic (Peyriac de mer),
 Gérard Cribaillet (Ouveillan).

Le Conseil Communautaire

71 représentants répartis comme suit :
 34 pour Narbonne
 37 pour le Rural
 dont 3 représentants pour chacune des 3 communes de plus de 3 000 habitants (Coursan, Cuxac-d'Aude, Gruissan).
 Et 2 représentants pour chacune des 14 communes de moins de 3 000 habitants.
 Les représentants de Gruissan sont Didier Codomiou, Roger Lopez et Louis Labatut.

Renseignements pratiques :

Le siège de la CAN

Hélistation de Narbonne : 70, avenue du Général Lederc 11 100 Narbonne
 Tél : 04 68 58 14 58

Service Funéraire :

Tél : 04 68 42 88 77

L'Intercommunalité



Lundi 27 janvier, 18h30, le Conseil Communautaire se prononce sur l'intérêt communautaire

3) Les ressources

• **La Taxe Professionnelle Unique** est une ressource obligatoire de la CAN.

Au terme d'une période transitoire de 6 ans, il y aura un lissage des taux sur l'ensemble du territoire. Cela se traduira à Gruissan par une nouvelle baisse de 15,58 à 14,49 % en 2008. Dès 2003, ce taux sera ramené à 15,40 %.

Le Conseil municipal avait abaissé ce taux de 17,08 % à 15,58 % le 18 avril 2001 pour favoriser l'activité économique.

• **La Dotation de Fonctionnement.**

Versée annuellement par l'Etat, elle est estimée à 50 € par habitant. Ce montant sera modulé en fonction des compétences transférées à la CAN.

4) La Mise en Œuvre

L'intérêt communautaire constitue le fondement de la politique de la CAN

Qu'est ce que l'intérêt communautaire ?

Il permet de déterminer, pour chaque domaine de compétence donné, les rôles respectifs des communes et de la CAN.

Tout ce qui est déclaré d'intérêt communautaire est géré par la CAN.

Il s'applique

- à la voirie et plus précisément aux voies routières qui ne sont ni nationales ni départementales et qui ont un intérêt pour la CAN.
- aux équipements culturels et sportifs
- à certains projets liés aux compétences optionnelles et facultatives.
- Aux zones d'activités économiques.

Le contenu de l'intérêt communautaire

Il est déterminé à la majorité des 2/3 des membres du Conseil Communautaire.

Dans sa séance du 27 janvier 2003, celui-ci s'est prononcé à l'unanimité pour le transfert des zones d'activité.

• Pour Gruissan, les zones artisanales de Mateille, des Chalets et le lotissement agricole sont d'intérêt communautaire et seront gérés par la CAN.

• LA ZAC de Mateille reste de la compétence de la commune.

Ce contenu sera complété au cours de séances ultérieures du Conseil Communautaire.

en œuvre

5) La CAN au quotidien

• Environnement

Le service de ramassage des déchets ménagers :
Depuis le 1^{er} janvier, ce service relève de la compétence de la CAN.

Les salaires des agents de Gruissan concernés et les dépenses liées au service (véhicules, carburant, assurances...) qui représentaient 755 215 € en 2002 sont donc pris en charge par la CAN

Parallèlement, le conseil communautaire a décidé de lisser le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour assurer l'équilibre financier du service sur la commune.

La déchetterie :

A ce jour, il n'y a pas de changement dans son fonctionnement tant au niveau du personnel que des horaires d'ouverture et des conditions d'accès.

• La Mission Locale d'Insertion Narbonne Littoral :

Elle a pour vocation d'aider les jeunes de 16 à 25 ans à l'insertion professionnelle et sociale.

• Le service funéraire

Depuis le 1^{er} janvier, il est géré par la CAN c'est à dire par la Régie Communautaire des Pompes Funèbres.

Le Projet du Parc Naturel Régional

En 2002, la municipalité s'était positionnée contre les propositions de la Région et notamment sur les règles de représentativité. Le PNR ne doit pas devenir un enjeu de pouvoir mais un outil au service de l'intérêt général et d'un territoire.

Depuis, la Préfecture a rejeté ces propositions de modifications statutaires.

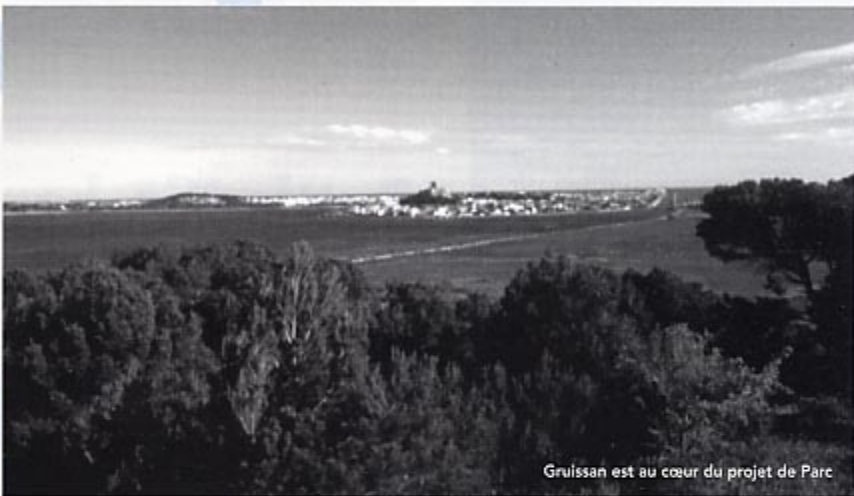
La Région et le Département sont parvenus à une parité de représentativité.

La position de notre commune s'en trouve confortée.

Sur ces nouvelles bases, il est donc possible d'engager la consultation des forces vives de Gruissan.

Parallèlement, les élus ont souhaité obtenir des précisions du syndicat de préfiguration du Parc sur des dossiers importants comme l'habitat et l'environnement (zones humides, Clape, Pech Maynaud...)

A l'issue de ce travail de concertation et de réflexion largement engagé, le conseil municipal délibèrera.



Gruissan est au cœur du projet de Parc

Le SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document de planification qui fixe les orientations fondamentales de l'organisation de l'espace et qui définit les grands projets en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux.

Son périmètre couvre 42 communes.

Bernard Géa, maire de Montredon est président du SYCOT, l'organisme qui met en

œuvre le SCOT.

Henri Santacatalina en est le Vice-Président. Gruissan est aussi représenté par Annie Labatut -Frézal, déléguée titulaire; André Sanz et Chantal Vaquié, délégués suppléants. A Gruissan, le nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) -qui va remplacer le POS- devra respecter les grandes orientations fixées par le SCOT.



Culture Jeunesse

Cada còp, un !

Marinada sus una gelada, plueja o nevada

« Coup de vent marin sur une gelée annonce pluie ou neige »

Ce phénomène climatique s'est produit en janvier dernier et nous avons été fort surpris de voir notre paysage familier revêtu d'un fin manteau blanc, très éphémère il est vrai !!!...
... dans l'attente de « notre » neige de février, celle des blancs pétales des fleurs d'amandier !

Subventions associations

La Commission « vie associative et sportive », présidée par Roger Lopez, informe les responsables d'associations que les dossiers de demande de subvention sont à retirer au secrétariat général de la Mairie (1^{er} étage).

Ces dossiers sont à retourner complétés avant le 28 février dernier délai.

Au théâtre avec la MJC

La MJC et le théâtre de Narbonne ont signé une convention. Elle permet aux adhérents de bénéficier de tarifs réduits sur un certain nombre de spectacles.

La MJC vous propose un déplacement en minibus au départ de Gruissan.

Les places sont limitées.

Renseignements : 04 68 49 61 87

Miss Carnaval 2003

Samedi 1^{er} février, lors de la soirée de Gala organisée par le Comité des fêtes, avait lieu l'élection au titre tant convoité de Miss Carnaval. Devant un parterre de plus de 300 personnes les postulantes ont défilé dans leurs plus beaux atours.

Un jury attentif et esthète a élu la Reine du Carnaval et ses deux dauphines.

- Miss Carnaval 2003 : Manon Alléon
- 1^{re} dauphine : Jennifer Serrano
- 2^{me} dauphine : Manon Sierra

Dimanche 2 mars, jour de la grande cavalcade, Miss Carnaval traversera le village en tête du cortège. Elle sera, selon la tradition, annonciatrice du printemps et pourfendeuse de l'hiver.



Manon et sa 1^{re} dauphine Jennifer arborent la traditionnelle écharpe

Saint Valentin en fête !

Le 14 février, c'est le jour où le cœur des amoureux bat la chamade. Amour en herbe, patiné d'argent ou de platine.

Cet Amour, que la simplicité de quelques brins de muguet emplit d'émotion... Etincelle en nous comme un diamant précieux !

La médiathèque est devenue le rendez-vous de tous ceux qui cherchent un beau texte pour accompagner leurs présents.

Battle Hip-hop

Le 25 janvier, le club de Hip-Hop de la MJC, animé par Jacky, a organisé un « battle » pour la troisième année consécutive.

Cette manifestation a accueilli des jeunes danseurs du sud de la France, venus « s'affronter » par danse interposée.

Plus de 70 danseurs et 250 jeunes se sont regroupés au Palais des congrès dans une ambiance de compétition et de fair-play constant.

Le nombreux public, a apprécié les acrobaties de ces athlètes à la condition physique parfaite.

Le soir, après la danse, les rapeurs ont investi la scène. L'ambiance était assurée par Gauthier, jeune narbonnais passionné de rap qui écrit lui même ses textes.

Cette manifestation fut l'occasion de créer une synergie puisque les adolescents du



Back spin et Head spin se sont enchaînés devant un public connaisseur

Point Rencontre Jeunes s'occupaient de l'organisation et que de nombreux jeunes de Gruissan assistaient au spectacle.

C'est le magasin Mat-Music qui a prêté tout le matériel de sonorisation.

Malgré le nombre important de jeunes, aucun incident ne fut à déplorer lors de cette soirée.

Jacky, l'organisateur, espère que la bonne tenue de cette manifestation, cofinancée par le Contrat Educatif Local, permettra au plus grand nombre de porter un autre regard sur cette discipline et sur la jeunesse en général.



Vie socio-économique

Les grandes familles du verre

• Les « sodo-potasso-calciques » sont les plus courants. Ils sont utilisés pour la fabrication des bouteilles, flacons et vitres...

• Le cristal est un verre au plomb utilisé pour sa brillance et sa tendreté.

• Les borosilicates sont utilisés, entre autres, dans la verrerie de laboratoire ou les écrans de télévision.

La Genèse du verre

Légende ou réalité, peu importe tant ces deux notions sont imbriquées dans l'Histoire Antique.

Hérodote l'affirme, la découverte du verre revient aux Phéniciens, ce peuple Méditerranéen de navigateurs ou plutôt de caboteurs bien connus.

Les Phéniciens naviguent -et commercent- bien, mais un œil « vissé » sur la côte et uniquement de jour (ils ne connaissent pas l'astrolabe). Le soir venu ils dorment sur la terre ferme.

Et voilà que par un beau crépuscule... Un navire Phénicien accoste sur une plage de sable fin et de coquillages. En guise de foyer, les matelots utilisent des blocs de nitre qui font cargaison. Tous les éléments (Silicium avec le sable, Carbonate de Soude avec le Nitre et la chaux avec les coquillages) étaient réunis. Le feu fit le reste.

Le premier matériau de synthèse de l'Histoire humaine était né. Encore fallait-il avoir la curiosité d'observer ce phénomène et surtout de le reproduire, 2 500 ans avant J.-C. Mais ceci est une autre histoire.

Souffleur de verre : le feu de la passion



Philippe Merloz au chalumeau : une œuvre en un seul jet

Par quel cheminement êtes-vous devenu souffleur de verre ?

J'ai une formation scientifique. Durant mes études, j'ai suivi un stage au Centre de Recherche de Chimie Minérale à Neuhâsem, en Suisse.

C'est là que j'ai découvert, et que j'ai été fasciné par le verre... Ma vie a alors basculé vers les arts.

Comment avez-vous acquis la maîtrise du verre ?

Il n'existait pas alors de formation spécifique à la verrerie artistique. Je suis donc un autodidacte qui s'est enrichi du savoir d'autres verriers. Enfin, de ceux qui ont accepté de partager leur savoir. J'ai fait des stages chez ces artistes. Certains sont venus chez moi.

Ainsi, s'est tissé un réseau d'échanges. Mais c'est en pratiquant qu'on apprend. C'est une vie de travail. Je me considère toujours comme un apprenti.

Comment se travaille le verre ?

Le verre, il faut arriver à le « sentir ». Une fois chauffé, c'est un matériau qui, de dur et cassant,

devient mou et soumis à la loi de la gravité.

Alors se met en œuvre toute une gestuelle acquise au fil des ans et qui guide la matière vers le but recherché. L'air insufflé au cœur de la matière modèle les volumes.

Des outils permettent de l'inciser ou de l'aplatir. Cet ensemble d'actions contrôlées s'appelle le « savoir-faire ».

Peut-on parler de symbiose entre le verre et le souffleur ?

Je dirai plutôt qu'il s'agit d'expliquer gentiment à un simple morceau de verre qu'il peut devenir autre chose. Je lui propose un autre destin.

En quoi ce travail est-il artistique ?

L'artiste apporte un point de vue original. Chaque pièce que je fabrique est unique car faite de mes mains et de mon souffle. Je donne corps à une œuvre. Et cette naissance doit se faire dans un rythme, un tempo ininterrompu.

Le verre ne souffre aucune pause. Parfois, tout de passe à la perfection. Ce sont des moments de grâce qui élèvent à la beauté. Cette émotion qui nous « vrille » est le privilège de l'artiste.

Les grandes familles de verriers

Les vitraillistes

Découpent et assemblent les morceaux de verre colorés pour rythmer la lumière qui anime les vitraux.

Les verriers à froid (ou décorateurs)

Taillent, gravent, émaillent ou polissent le verre froid. Ils interviennent, entre autres, dans la fabrication des lustres ou des services de table prestigieux.

Les verriers à chaud

Travaillent le verre selon les techniques suivantes,

• Le chalumeau :

Le verre froid est réchauffé à la flamme pour être travaillé.

A main levée, les objets obtenus sont limités en volume.

• La canne :

Le verre, en fusion dans un four, est « cueilli* » avec une canne en fonction du volume recherché.

Dans un premier temps, le verre en fusion est travaillé à « la mailloche ». Ce qui permet de centrer le verre et de lui donner une ébauche de forme pendant qu'il refroidit. Enfin, le soufflage lui donnera sa forme définitive.

Le travail à la canne permet d'obtenir des volumes importants.

Mais une fois le verre cueilli, l'œuvre doit être finie en un seul jet.

*cueiller : verbe ancien qui a donné le mot cueilire.

Les commissions municipales

Chaque président dispose d'une délégation de pouvoir qui donne à la commission qu'il anime une véritable liberté d'action et de proposition.

COMMISSION GESTION DU PERSONNEL ET PATRIMOINE

Président : Louis LABATUT

- **Compétences** : Personnel, terrains, entretien des bâtiments, matériels, biens mobiliers, réseaux, camping. Le patrimoine recouvre l'entretien du domaine public, les aires de camping-car, le camping, les postes de secours, le funéraire.
- **Sous-commission** : Gestion des emplois
- **Permanences** : Le mercredi de 10h à 12h et le jeudi de 17h à 19h

COMMISSION ENVIRONNEMENT CULTURE ET COMMUNICATION

Présidente : Annie LABATUT-FREZAL

- **Compétences** : Espaces verts, gestion de la forêt, gestion des plages, relations avec les organismes de protection de l'environnement, traitement des déchets, signalisation. Culture Communication.
- **Sous-commissions** : Zones humides/Médiathèque/Ecole de Musique Communication, Protocole/Culture
- **Permanence** : Le lundi de 10h à 12h

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Président : Roger LOPEZ

- **sous-commissions** : Associations/Sport
- **Permanence** : Le jeudi à partir de 18h

COMMISSION ACTION SOCIALE ET SOLIDARITE

Présidente : Nadine OLIVIER

- **Compétences** : C.C.A.S, Ecoles
- **Sous-commissions** : Ecole Primaire/Ecole Maternelle
- **Permanence** : Le jeudi de 10h à 12h à l'Espace socioculturel

COMMISSION URBANISME ET PATRIMOINE

Président : Henri SANTACATALINA

- **Compétences** : Urbanisme, Gestion du patrimoine privé de la Commune
- **Sous-commissions** : Zac/Zone Artisanale
- **Permanence** : Le jeudi de 15h à 17h

COMMISSION TRAVAUX ACTION ECONOMIQUE

Président : Claude BRULL

- **Sous-commissions** : Développement touristique/Travaux (Communaux, ZAC) Création d'entreprises/Commerce (Commerçants, Location équipements publics, Marchés, Droits de place) Artisanat (Artisanat local, Chambre des Métiers) Agriculture (Viticulture, Pêche)
- **Permanence** : Le jeudi à partir de 16h

COMMISSION SECURITE

Présidente : Régine CARBONEL

- **Sous-commissions** : Gendarmerie, Police Municipale/Circulation, Signalisation Pompiers/Nuisances/Maritime/Plage, SNSM
- **Permanence** : Le lundi à partir de 17h

COMMISSION FINANCES

Président : Didier CODORNIU

- **Sous-commissions** : Budget, Programmation Contrôle de gestion

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Secrétariat du Maire et des élus : Tél 04 68 75 21 31 (M^{me} Martine Iché-Comparini)